

**VISITE À LA CENA D'UNE DÉLÉGATION
D'OBSERVATEURS ÉLECTORAUX DE L'UE
Jeudi 26 janvier 2024**

La CENA a reçu, le jeudi 18 janvier 2024, la visite d'une délégation de l'Union européenne (UE) de dix membres constituant la première vague des observateurs électoraux que l'institution compte déployer au Sénégal à l'occasion de l'élection présidentielle du 25 février 2024.

À leur arrivée, les visiteurs ont été reçus par le Président de la CENA, M. Abdoulaye Sylla, qui leur a souhaité la bienvenue, en présence du Vice-président, M. Ndary Touré, avant de les informer sur les tâches de contrôle et de supervision du processus électoral effectuées actuellement par les équipes de la CENA sur le terrain. MM. Sylla et Touré ont expliqué à leurs hôtes que les dix autres membres de l'institution n'ont pu assister à la rencontre, étant tous en train d'assurer des missions pour la CENA.

Prenant la parole au nom de sa délégation, M^{me} Marie Violette César, cheffe observatrice adjointe, a exprimé sa joie d'être au Sénégal où son institution a toujours travaillé en bonne intelligence avec les différentes parties prenantes lors des consultations électorales qui s'y déroulent. Cette visite à la CENA, a-t-elle expliqué, s'inscrit dans le cadre de la nécessaire prise de contact avec les organes de gestion électorale et les parties prenantes au processus électoral.



Une vue de la salle de conférence de la CENA recevant les observateurs de l'UE

M^{me} César a ensuite présenté sa délégation, qui a établi son quartier général dans un grand hôtel de la place, et qui constitue l'avant-garde d'un effectif total de 140 à 145 personnes. Il s'agira de 32 observateurs de longue durée, qui seront répartis en 16 équipes déployées sur l'ensemble du territoire national à compter du 2 février. Viendront ensuite 64 observateurs de courte durée, 24 observateurs diplomatiques recrutés localement et 7 membres du Parlement européen. L'équipe comprendra, en outre, une analyste des médias et un analyste des réseaux sociaux. M^{me} César a ajouté que le travail d'observation électorale de l'UE débutera par une conférence de presse de présentation des objectifs de la mission et qu'à l'issue du scrutin, une déclaration sera publiée relativement aux constatations des observateurs. Au mois de juin, la mission d'observation électorale de l'Union européenne reviendra présenter aux parties prenantes son rapport final et ses recommandations issus du scrutin présidentiel du 25 février 2024.

Dans son intervention, le Vice-président Ndary Touré a souligné que la CENA a toujours bien collaboré avec les missions d'observation de l'UE et pris bonne note de ses recommandations dont beaucoup recourent souvent celles de l'organe de contrôle et de supervision des élections au Sénégal. À la question de la délégation européenne sur les défis actuels de la CENA, M. Touré a répondu que l'institution était en attente de la liste définitive des candidats qu'arrêtera le Conseil constitutionnel et qu'elle était prête à relever le défi de la sincérité et de la transparence comme elle l'a toujours fait jusqu'ici. « *À l'heure qu'il est, tout le matériel électoral est déjà en place dans les différents départements du pays et dans la diaspora. La phase de distribution des cartes est en cours, et la CENA est présente à toutes les phases du processus* », a assuré M. Ndary Touré.



La cheffe observatrice adjointe de l'UE posant avec le Président de la CENA

De son côté, le Président Sylla a indiqué que pour le scrutin à venir, la CENA installera un dispositif qui sera à la mesure des enjeux. « *Nous sommes dans un contexte particulièrement difficile en tant que nouvelle équipe devant tout faire pour améliorer la perception de l'opinion vis-à-vis de notre institution. Mais nous allons faire le travail. Notre équipe est particulièrement engagée à faire en sorte que le résultat du scrutin reflète le choix qui sera fait par les électeurs* », a-t-il déclaré.

M. Sylla a également assuré qu'ensemble avec les partenaires et autres parties prenantes, la CENA veillera à ce que tous les électeurs qui veulent voter puissent le faire, à ce que tous leurs droits soient garantis par ses contrôleurs qui seront présents dans chaque

bureau de vote, à ce que le vote soit inclusif pour que tous ceux qui doivent être candidats le soient et que tous puissent, lors de la campagne électorale, solliciter librement et partout où ils le veulent le suffrage des Sénégalais.

« *Si nous le réussissons, nous aurons notre cohésion sociale préservée* », a-t-il souligné, évoquant certains pays de la sous-région où la violence terroriste demeure une donnée permanente. « *Nous n'avons pas intérêt à ce que le Sénégal offre l'occasion à ces menaces de s'y installer au risque de le déstabiliser et de laisser se développer des idées non conformes à nos traditions culturelles marquées par la tolérance religieuse* », a ajouté le Président Sylla, avant de conclure sur ce point : « *Nous avons la légalité, à la fin nous aurons la légitimité* ».



Le Président Abdoulaye Sylla a rappelé à la délégation de l'Union européenne, visiblement satisfaite des éclairages fournis, que l'organe était représenté au sein de la Commission de contrôle des parrainages du Conseil constitutionnel et que la haute juridiction, qui a beaucoup de considération pour le travail de la CENA, la sollicite régulièrement pour obtenir des procès-verbaux de vote lors du recensement final des suffrages.

Au nom de sa délégation, M^{me} Marie Violette César a remercié les responsables de la CENA pour toutes les informations fournies, se félicitant que ce qui ne devait être qu'une simple visite de courtoisie se soit transformé en véritable séance de travail.

Outre M^{me} César, la délégation européenne comprenait M^{me} Beatrice Bianchi (Italie, analyste politique), M. Peter Michalik (Slovaquie, analyste électoral), M. Olivier Vahit Pohler (France, analyste juridique), M^{me} Adeline Marquis (France, analyste des médias), M^{me} Dora Mecseky (Belgique, coordinatrice des observateurs), M^{me} Agnieszka Gorna (Pologne, coordinatrice adjointe des observateurs), M^{me} Michela Sechi (Italie, attachée de presse), M. Pietro Tesfamariam Berhane (Italie, analyste des médias), M. Mokhtar Hamidi (France, analyste de données).

Fait à Dakar le jeudi 18 janvier 2024

Le Conseiller en communication

Mamadou Amat NIASSE